LA RESTAURATION

Les modes de règlements

Lycée Alexandre Ribot
62500 Saint-Omer

LA RESTAURATION

Les repas sont préparés sur place par une équipe de professionnels de cuisine avec une majorité de produits frais et servis soit du côté du restaurant traditionnel, soit du côté grill.

Chaque jour, l'élève a le choix de manger du côté « traditionnel » ou une fois par semaine du côté grill pour un prix de 3,85€

Le service de restauration est accessible :

Du lundi au vendredi
De 11h00 à 13h30

Pour les internes

Le matin de 7h00 à 7h45 pour le petit déjeuner
Le soir de 18h30 à 19h00

POUR RÉGLER, JE CHOISIS....

(Avec la possibilité de cumuler ces différents moyens de paiement)

PAR CARTE BANCAIRE

Depuis l'adresse www.alexandre-ribot.fr ou en scannant le QrCode et munis des codes d'accès fournis à la rentrée

20 euros minimum approvisionnés dans un délai de 24 h

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Remplir la demande donnée à l'inscription
Fournir un RIB et une adresse mail

Prélèvement mensuel des repas consommés

PAR CHÈQUE OU EN ESPÈCES

Règlement de 15 repas (57.75 euros) minimum auprès de l'intendance

Les chèques sont encaissés immédiatement
Possibilité d'enregistrer les chèques à la borne de la vie scolaire

LA RESERVATION EST OBLIGATOIRE

AVANT 10h30

PAR INTERNET / PAR LES BORNES

M A C A R T E

ELLE PERMET:

- DE VOUS RENDRE À LA SALLE DE SPORT
- DE RÉSERVER VOS REPAS
- DE FAIRE DES PHOTOCOPIES
- DE GÉRER VOS RETARDS

Pour des raisons de sécurité, sa perte doit être signalée immédiatement à l'intendance.
Son renouvellement sera facturé 5 euros

LYCEE ALEXANDRE RIBOT

42 RUE GAMBETTA

62500 SAINT OMER

Tel : 03 21 88 30 60

académie Lille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE